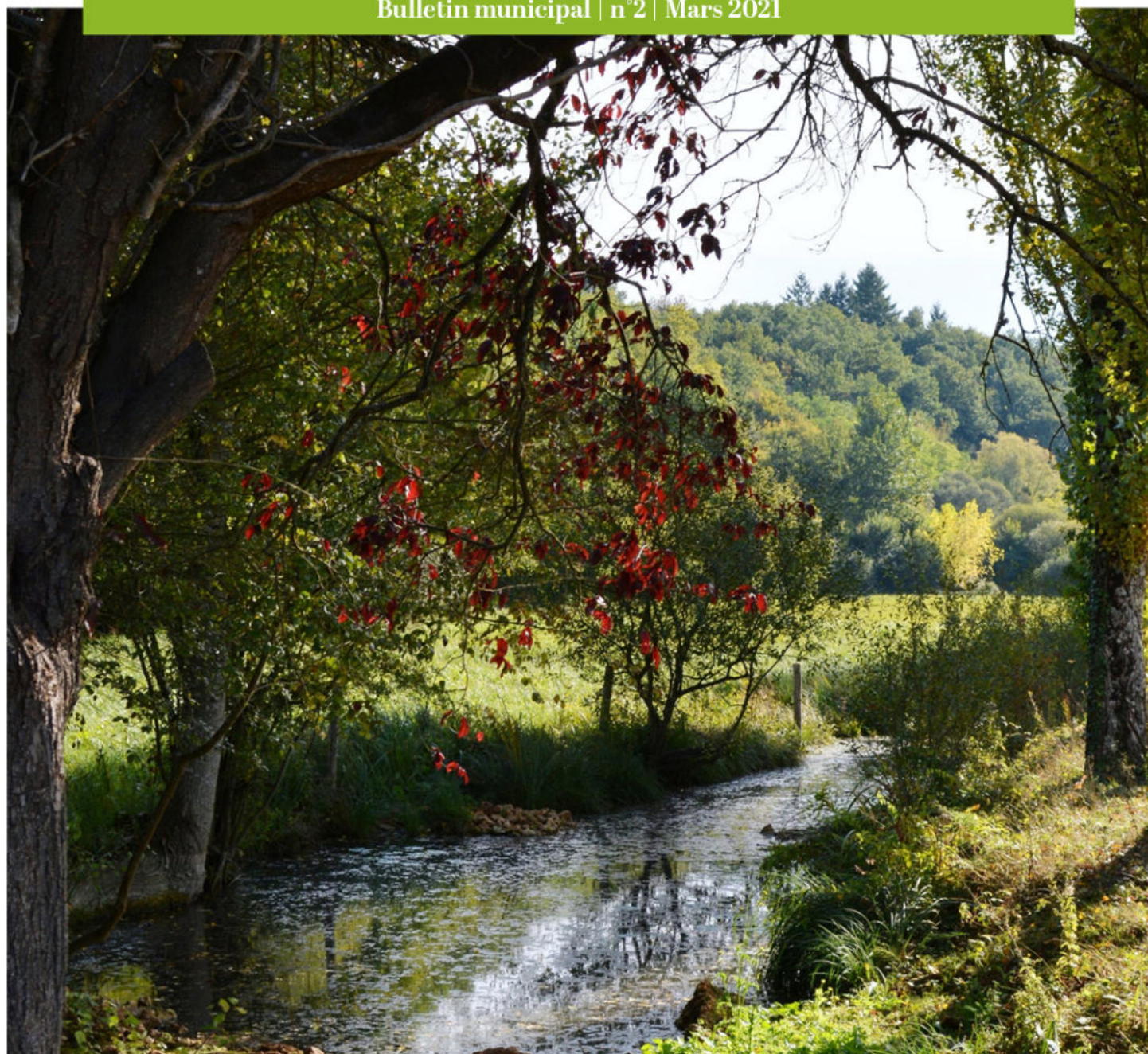




La gazette de

Valence & Poitou

Bulletin municipal | n°2 | Mars 2021



CITOYENNETÉ

Conseil Municipal des Jeunes

4

MOBILITÉ

Questionnaire à remplir

6

LA VIE ASSOCIATIVE

des 5 communes

8

ENVIRONNEMENT

Végétalisation du cimetière

5

SOLIDARITÉ

Visite de Mme la Ministre

7

FORMULAIRE

sur le consentement

17

Sommaire

La commune p 3

- > Travaux et subventions 2020
- > La balayeuse
- > Chez Paris

Citoyenneté..... p 4

- > Bibliothèque
- > Elections du CMJ

Environnement p 5

- > Végétalisation du cimetière
- > Lutte contre les frelons asiatiques

Mobilité p 6

Affaires scolaires p 6

Solidarité..... p 7

- > Solidarité et CCAS
- > Visite de Brigitte Bourguignon

Vie associative p 8 à 15

Divers p 16

- > Entretenir son jardin
- > Petites Villes de demain
- > Libre expression

Questionnaires p 17 à 18

- > Recueil de consentement
- > Mobilité

Brûlage des déchets p 19

Vos représentants à

la Communauté de Communes p 20

**Bulletin municipal
de Valence en Poitou**
n°2 - Mars 2021

ISSN 2729-7063

Directeur de publication
Philippe Bellin

Rédaction
Commission communication

Conception et impression
Imprimerie Raveau
Couhé 86700
Valence en Poitou

Imprimé papier certifié PEFC
issu de forêts gérées durablement



EDITO

Chères Picto Valençaises, chers Picto Valençois,

Depuis maintenant plus d'un an nous sommes confrontés au COVID 19, une pandémie sans précédent où un ennemi invisible anéantit les plus vulnérables d'entre nous et plus particulièrement nos aînés.

Tout récemment, c'est notre EHPAD du « Champ du Chail » qui a été touché et ma pensée va naturellement vers les familles qui ont perdu un parent, mais je veux aussi rendre hommage à tout le personnel de cet établissement qui a fait face à cette situation avec un courage et un dévouement qui force l'admiration.

Il convient aussi de saluer l'engagement de nos infirmières libérales qui ont apporté leur aide pour épauler le personnel soignant, durement frappé par l'épidémie.

La vaccination massive semble être la seule porte de sortie, elle a eu lieu à l'EHPAD, et la situation s'améliore.

C'est pour les résidents la perspective de retrouver une vie normale avec une sortie de confinement et le retour indispensable des visites de parents ou d'amis.

La COVID impacte également le fonctionnement de notre vie municipale, néanmoins nous parvenons à avancer sur certains dossiers:

La Maison France Services, sorte de guichet unique, devrait voir le jour dans le courant du premier semestre 2022, c'est le lieu où vous pourrez effectuer la plupart de vos démarches administratives : Caisse d'Allocations familiales, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Finances publiques, Mutualité Sociale Agricole, Pôle emploi, la Poste etc...

Deux personnes vous y accueilleront et vous guideront dans vos démarches, ces deux emplois seront pour partie financés par l'Etat.

Un autre sujet nous mobilise actuellement : la création de résidences adaptées au vieillissement, ces maisons s'incluront dans un village à habitat participatif où la mixité intergénérationnelle raisonnée permettra l'entraide entre les habitants.

Nous avons contractualisé avec l'association Echo habitants qui dispose de l'expérience nécessaire pour mener à bien ce projet, innovant et structurant pour notre territoire.

Au mois d'août dernier nous avons déposé notre candidature pour le programme « Petites villes de demain », nous avons la chance d'être parmi les 1000 communes retenues.

Ce programme va nous permettre de financer bon nombre de projets déclinés dans notre programme électoral de mars 2020.

Ce sont 3 Md € sous forme de subvention que l'Etat va consacrer aux 1000 communes sélectionnées. Une commission issue du conseil municipal vient d'être créée pour définir notre projet de territoire et ainsi tirer le meilleur parti de cette manne financière.

C'est sur cette note optimiste que je vous laisse à la lecture de votre gazette.

Dévoué et à votre écoute

Votre Maire,
Philippe BELLIN



Travaux et subventions 2020

Travaux bâtiments

Subventions département	120 375,00 €
RÉALISÉS	
Peinture salle des fêtes Ceaux	8 688,00 €
Logement Les Minières de Payré	24 797,01 €
Logements Ceaux	17 263,28 €
ENGAGÉS	
Auvent Châtillon	15 011,96 €
Sacristie église Couhé	17 976,79 €
Porte salle des fêtes de Payré	4 252,80 €
Mur de soutien Châtillon + garde corps	23 301,55 €
Réalisation d'une marquise Mairie Vaux	4 532,32 €
Portail Métallique école Payré et réhausse muret	14 998,58 €

Acquisition matériel

		Subvention état	Subvention départem.	CCCC / Com Com Civray
Matériel informatique	11 717,34 €	2 346,00 €		
Poteaux incendie	11 447,56 €			
Désherbeur mécanique	13 491,90 €			
Voiture Clio	1 500,00 €			
Photocopieurs (3)	7 698,00 €			
Bureaux Valence EP	10 585,40 €			
Défibrillateurs (5)	8 808,40 €			
Abribus Châtillon	984,00 €	500,00 €		
Cuisine salle des fêtes de Vaux	21 348,06 €		19 425,00 €	
Téléphonie bureaux Valence EP	3 539,63 €			
Balayeuse	68 340,00 €		42 775,00 €	
Lamier	10 200,00 €			
AUTRES				
Ralentisseurs route de Rom, Couhé	14 538,00 €			
Huisseries Mairie de Ceaux et salle des fêtes	48 903,86 €		16 509,00 €	
Bassin de rétention Chez Paris, Couhé	47 997,00 €		29 946,00 €	
Aménagement cour maternelle Couhé	29 748,30 €		18 620,00 €	
Restructuration école de Couhé	675 357,98 €	187 500,00 €		136 035,00 €



La balayeuse

Les services techniques viennent d'être équipés d'une balayeuse afin de nettoyer les espaces publics.

Munie en plus d'un karcher et d'un aspirateur, elle permet d'améliorer la propreté de la voirie (rues, trottoirs, panneaux...)



Chez Paris

Un bassin de rétention d'eau a été réalisé à Chez Paris afin de capter les eaux de ruissellement. Il a un rôle de stockage temporaire de l'eau afin de protéger les maisons en contrebas du village.

> Bibliothèque

Le réseau des bibliothèques de Valence-en-Poitou c'est une invitation à la lecture à Ceaux, à Couhé, à Payré et à Vaux, un moyen de se divertir avec de la lecture, des magazines ou même de la musique, une ouverture culturelle gratuite et accessible à tous.

Les bibliothèques et les mesures sanitaires :

Les bibliothécaires ne touchent pas les livres que vous rendez ou que vous empruntez. Les livres rendus sont mis en confinement pendant une semaine minimum, puis leurs couvertures sont nettoyées avant d'être remis sur les étagères. Les masques sont de rigueur, mais le sourire est derrière, on vous le garantit.

Les gestes barrières sont appliqués dans la bonne humeur : distanciation sociale (plus d'1m entre les personnes), limitation du nombre de personnes dans les bibliothèques selon la surface. Gel hydroalcoolique à disposition.

Nous vous conseillons de ne faire venir à la bibliothèque qu'un représentant par famille. Vous trouverez toujours des conseils judicieux, un choix de lectures variées, alors n'hésitez plus et venez !



HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

CEAUX

Samedi : 11h15 - 12h15

COUHÉ

Mardi : 09h30 - 12h00

Mercredi : 09h30-12h30 / 15h00-18h00

Jeudi et vendredi : 15h00-18h00

Samedi : 9h30-12h30

PAYRÉ

Samedi : 10h30-12h30

VAUX

Mercredi : 14h00-17h00

Samedi : 10h00-12h00

> Elections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une assemblée de jeunes élus Picto-Valençois qui participe à la vie démocratique de la commune.

Ses missions et compétences sont diverses et concernent l'ensemble des jeunes de Valence-en-Poitou :

- Participer à la vie démocratique et citoyenne de la commune
- Prendre en compte l'avis des jeunes, leurs projets
- Proposer, élaborer, et mettre en œuvre des projets, dans la limite du champ d'action de la Municipalité, et dans le but d'améliorer la vie des habitants
- Débattre, donner un avis sur les projets de la Municipalité
- Favoriser par ses actions le rapprochement entre les générations.

Il fonctionne sur le même modèle que le Conseil Municipal des Adultes, mais il n'y a pas de « Maire des jeunes » ni d'adjoints.

Pouvaient être élus ou électeurs, tous les jeunes domiciliés sur la commune, nés entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2011.

Les jeunes Picto-Valençois ont voté au sein des écoles et collèges entre le 6 et le 15 janvier. Les jeunes non scolarisés sur la commune avaient la possibilité de voter dans la mairie déléguée de leur choix, entre le 18 et le 22 janvier.

Du fait du contexte sanitaire, le dépouillement des votes s'est déroulé en comité restreint, le samedi 23 janvier à 10h30, à la mairie déléguée de Ceaux-en-Couhé.



Les résultats

Inscrits	356
Votants	208
Blancs	0
NULS	2
Exprimés	206

> Végétalisation du cimetière de Ceaux

Notre volonté de recourir à des pratiques en faveur de l'environnement ainsi que la législation interdisant aux communes d'utiliser des produits phytosanitaires nous conduit à modifier nos pratiques concernant l'entretien des cimetières.

Le cimetière de Couhé a été le premier à modifier son apparence, dès 2009. Les allées ont été engazonnées ce qui donne un aspect plus naturel et limite les actions de désherbage manuel très fastidieuses.

En novembre 2020, nous avons fait de même sur le cimetière du centre de Ceaux et avons expérimenté la pose de plaques de Sedum entre les tombes. Il s'agit d'un couvre sol résistant ne nécessitant pas d'entretien particulier et qui offre une très jolie floraison à partir du printemps.

Le gazon a commencé à pousser mais il faudra attendre encore quelques mois avant de voir le résultat escompté.

Selon le résultat nous étendrons et ajusterons ce procédé aux autres cimetières de la commune.

Le sedum

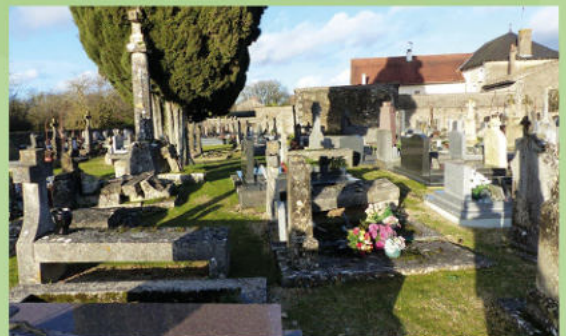
Les sedums sont des plantes grasses tapissantes caduques ou persistantes très résistantes, peu exigeantes en entretien et en eau.

Leur floraison s'étend de mai à novembre et leur hauteur varie de 5 à 20 cm selon les espèces.

Les sedums permettent une grande diversité de formes, de couleurs, de feuillages et de floraisons.



Cimetière de Ceaux avant végétalisation



Cimetière de Ceaux après végétalisation



> La lutte contre les frelons asiatiques



Afin de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques, espèce invasive menaçant les abeilles, la commune a décidé de rembourser la destruction de nids de frelons asiatiques à concurrence de 97€.

Cette somme correspondant au tarif de l'intervention négocié avec la FDGDON. La prestation peut être réalisée par la FDGDON ou par un autre prestataire.

Le remboursement se fera sur présentation d'une facture acquittée pour une intervention réalisée entre le 1er avril et le 31 octobre sur la commune de Valence-en-Poitou (les reines quittent le nid en fin de saison et le nid disparaît en hiver).



Coordonnées de la FDGDON 86 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) : 05.49.62.98.40

> La commission mobilité

Depuis la mise en œuvre du conseil en mai dernier, il a été créé une commission mobilité que j'ai l'honneur de présider.

Cette commission a pour membres : Philippe Bellin, Vincent Béguier, Claude Bouteille, Jean-Michel David, Emmanuelle Geoffroy, Sophie Georgel, Sybil Pécriaux, Jean-Louis Porcheron, Laëtitia Pouvreau.

L'objectif de la commission est de développer des solutions de mobilité, c'est-à-dire de capacité à se déplacer, pour l'ensemble des besoins des Picto-Valençois : besoins professionnels, besoins scolaires, besoins de vie quotidienne (faire ses courses, aller à ses loisirs, aller à ses rendez-vous de santé...) pour toute génération (enfants, adolescents, actifs-en activité ou recherche d'emploi-, retraités).

Cela concerne donc aussi bien les déplacements vers d'autres lieux que Valence-en-Poitou mais aussi au sein de Valence-en-Poitou de par sa taille.

A cette fin, la commission a élaboré un questionnaire pour recenser vos besoins que vous trouverez dans cette gazette. Plus vos réponses seront nombreuses, plus nous pourrons tenir compte de vos besoins. Nous vous remercions d'ors et déjà pour l'attention que vous pourrez y porter.

Nous avons travaillé sur plusieurs sujets.

Concernant les déplacements vers Poitiers, où beaucoup d'entre nous travaillent et où vous pouvez avoir besoin de services médicaux ou administratifs, nous travaillons sur l'offre de transport en commun (Train, Bus, covoiturage...).

Concernant les déplacements au sein de Valence-en-Poitou, nous travaillons la question de la mobilité à vélo et nous pensons proposer très prochainement des circuits et aménagements cyclables.

Enfin nous avons identifié le sujet du transport à la demande pour celles et ceux d'entre vous qui ont des problèmes de mobilité (pas ou plus de véhicule, faible disponibilité de vos proches pour vous transporter). Nous nous sommes rapprochés d'une structure associative qui a déjà développé ce type de service basé sur le bénévolat notamment à Grand Poitiers. Ce dispositif va être déployé en 2021 sur la commune.

Nous vous tiendrons régulièrement informés du développement de ces offres de mobilité au cours de ce mandat dans cette gazette.

Vincent Béguier, Maire adjoint en charge de la mobilité et les membres de la commission mobilité.

> Questionnaire à remplir en page 18 de cette gazette <

Affaires scolaires

La crise sanitaire que nous traversons est sans précédent. Elle impacte aussi nos écoles. Tous les enfants de plus de 6 ans doivent aussi porter un masque. De ce fait, seuls les enfants scolarisés en maternelle en sont exonérés. Les protocoles sont très stricts et la municipalité les met en œuvre scrupuleusement en tenant compte du bien-être des enfants et des locaux.

Nous avons cessé les activités périscolaires afin de ne pas mélanger les groupes et nous espérons pouvoir les reprendre le plus vite possible. De la même manière, nous avons cessé la distribution du fruit à la récré. Ce dispositif mis en place sur tous nos groupes scolaires permettait aux enfants de goûter des fruits et légumes de saisons. Les enfants appréciaient beaucoup ce moment y compris quand c'était le jour du concombre ! Le challenge est de tout découvrir sans sauce, ni sucre ajouté !



Petit Focus

sur le restaurant scolaire du groupe scolaire de la commune déléguée de Payré :

Depuis quelques années, notre rapport aux produits que nous consommons change. L'alimentation est au centre des préoccupations de chacun pour des raisons à la fois liées au coût mais aussi liées à la qualité. Les restaurants scolaires n'échappent pas à ce mouvement. Une loi, la loi EGALIM vient obliger les collectivités à compter du 01/01/2022, à utiliser dans le coût total des denrées 50% de produits dits durables dont 20% de bio.

Nous avons dans notre programme promis d'améliorer la qualité des repas dans les restaurants scolaires.

C'est ainsi qu'un travail conjoint est réalisé entre les élus et la cuisinière du restaurant scolaire, Mme GENDRE Marie-Laure. Mme GENDRE a déjà une longue expérience derrière elle car elle pourra prétendre à une retraite bien méritée dans moins de 2 ans. Cependant, elle relève le défi en changeant ses habitudes de travail et de commande afin de répondre à cette nouvelle exigence. Toute notre équipe est mobilisée pour travailler avec nos producteurs locaux.

> Solidarité et CCAS

Du fait de la pandémie, nous n'avons pas pu fêter la fin de l'année avec nos aînés comme le veut la tradition. Pour autant, nous ne les avons pas oubliés. Cette année, la municipalité a décidé d'offrir un colis composé de produits alimentaires locaux sur inscription.

Afin d'harmoniser les différentes pratiques des communes déléguées nous avons décidé de porter l'âge d'accès à cette prestation à 72 ans. Nos résidents de l'EHPAD ont eux aussi reçu un cadeau, un coffret beauté senteur.

Un travail important de distribution a été réalisé par tous

les élus envers ceux qui ne pouvaient pas se déplacer. Ce fût aussi le prétexte pour échanger sur les besoins et les attentes de nos aînés qui sont pour certains dans des situations de vulnérabilité.

En cette période difficile, il est important qu'une solidarité s'organise autour des personnes fragiles et isolées. Ainsi, la communauté de communes a mis en place un transport à la demande pour les personnes de plus de 75 ans désireuses de se faire vacciner contre la COVID au centre de Civray et sans autre moyen de s'y rendre.

Toutes les communes déléguées ont appelé leurs ad-



ministrés lorsque cela était matériellement possible. Cet échange téléphonique nous a permis de repérer d'éventuelles autres besoins.

Si vous avez été oublié et si vous vous sentez concernés, prenez attache auprès de votre commune déléguée. Nous faisons tout notre possible pour prendre soin de nos concitoyens.



> Visite de Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée en charge de l'autonomie

La crise sanitaire amplifie la solitude de nos aînés. Brigitte Bourguignon, Ministre en charge de la dépendance, a salué les actions entamées dans la commune nouvelle de Valence-en-Poitou.



Après une table ronde sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées à Valence-en-Poitou, Brigitte Bourguignon a pris la route de Ceaux-en-Couhé où la Ministre déléguée auprès du Ministre de la Solidarité et de la Santé, chargée de l'Autonomie, a rendu visite à deux habitantes, Raymonde et Henriette, en compagnie d'Annie Paradot, Maire déléguée. Brigitte Bourguignon, qui a créé la première épicerie sociale en France, reprend : « Cela donne beaucoup d'humilité. Si je suis ici, c'est parce que ce territoire mène des actions exemplaires qui peuvent intéresser d'autres élus. À travers des dispositifs de valorisation des bonnes pratiques locales, le plan d'action gouvernemental entend créer un autre regard sur le grand âge avec des conseils des sages au sein des municipalités, une concertation citoyenne... » « Le logement, c'est la clé, insiste la ministre. 90 % des gens veulent rester chez eux. On doit travailler l'approche domiciliaire, aider au développement des habitats partagés et investir dans ce type de projet pour que des personnes dépendantes soient plus autonomes. Une expérimentation autour des logements inclusifs va voir le jour. » Le Covid-19 est un amplificateur de l'isolement de nos anciens. Brigitte Bourguignon : « Cette solidarité ne doit pas être là qu'en cas de crise sanitaire. Rien ne vaut le contact humain. » (article NR)

> Le Country Club de Couhé



Le Country Club de Couhé est une association loi 1901, affiliée à la Fédération Francophone Country Line Dance (FFCLD) qui dispense des cours de danse en ligne et est présidée par Philippe SIQUOIR.

Notre association vous invite à danser la Line Dance, mais d'ailleurs qu'est-ce que c'est la Line Dance ?

C'est une danse qui se pratique seul(e) mais qui se danse en groupe. Les danseurs sont alignés les uns à côté des autres et les uns derrière les autres. Les chorégraphies sont ludiques et toniques, elles sollicitent le corps entier et de plus en plus les bras. Ces danses se pratiquent sur des musiques très différentes : certaines country mais aussi sur des musiques récentes aux rythmes variés, les styles musicaux sont nombreux : Polka, Samba, East Coast Swing, Cha-cha-cha, Mambo, Valse, Night Club, Two Step, West Coast Swing, etc... Chaque chanson a sa propre chorégraphie ce qui fait travailler et entretenir sa mémoire !

Suivez l'actualité de notre club sur la page Facebook : Country Club Couhé, et n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager de bons moments de rires et de convivialité. Pour tous renseignements sur nos horaires de cours à Couhé, vous pouvez contacter Philippe SIQUOIR au 06.79.33.51.52 ou Justine SIQUOIR (secrétaire au sein du bureau) au 06.10.17.69.63.

La Line Dance est pratiquée partout dans le monde. Elle s'adresse aux femmes, aux hommes, aux jeunes, aux moins jeunes, en fait elle est accessible à tout le monde (dans notre club de 24 adhérents, l'âge va de 8 ans à 71 ans!).

Les cours sont séparés en 4 niveaux, du cours débutant au niveau avancé et dispensés par nos 2 animatrices Paulette et Justine qui ont suivi des formations techniques et obtenu leur diplôme d'instructeur leur permettant d'enseigner cette discipline.

L'association participe également à des animations publiques ou privées (beaucoup moins nombreuses en 2020 compte tenu de la crise sanitaire et qui se sont limitées à 2 soirées démonstrations et animations au sein du camping Oléla de Couhé et une journée au relais équestre de Villenon).

> Tai Chi Chuan

Depuis l'année 1996, à Valence en Poitou, la pratique du Tai Chi Chuan est effective et régulière. En effet l'association « Le Méridien Couhé » propose des cours pour débutants et plus avancés. Ils concernent l'apprentissage de la forme des 37 pas de Maître Cheng Man Ching, la pratique du Qi Gong, la « poussée des mains » ou l'épée parmi une variété de pratiques.

Cette association compte une trentaine de pratiquants sur plusieurs cours différents.

Le Tai Chi Chuan a été récemment (17/12/2020) inscrit par l'Unesco au Patrimoine Immatériel de l'Humanité.

Le Tai Chi Chuan, depuis sa création au 17ème siècle, a été transmis de génération en génération. On retrouve des pratiquants partout dans le monde. Quel que soit le sexe, l'âge, l'état de santé, la nationalité, le Tai Chi Chuan est un art accessible à tous.

Il joue un rôle important dans la sensibilisation et la préservation de la santé.



Renseignements auprès de

Yves Durand

Tél. 0549534307

Email : meridiencouhe@gmail.com

> La Compagnie des sans-logis

Enfants et Ados tirent leur épingle du jeu



Si, en raison des règles sanitaires en vigueur sur le territoire national, l'atelier d'Art pictural de la compagnie est fermé et les répétitions des troupes adultes (2 pièces sont en préparation) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, l'école de théâtre pour les Enfants (8/11ans) et Ados (12/16ans) est repartie.

Dans le respect des gestes barrières, Pôlette, l'animatrice, assure l'encadrement le mercredi de 13h30 à 15h pour les aînés et de 15h à 16h30 pour les plus jeunes, salle Firmin Moussac, avenue de Paris à Couhé (à proximité du pôle enfance et de l'école de musique). Les groupes peuvent encore accueillir un ou deux acteurs en herbe.

Renseignements auprès de

Frédérique Blusseau

Vice présidente de la compagnie en charge de l'école de théâtre

Email : toulaty@yahoo.fr.



> L'Aéroclub de Couhé

L'aérodrome, désigné depuis une dizaine d'années plate-forme aéronautique de Couhé-Brux, a été créé dans les années 60.

Sur ce magnifique espace rural, se regroupent : L'aéroclub qui comprend 60 membres dont 4 instructeurs.

On peut y apprendre à piloter, à découvrir le vol (baptêmes de l'air), à pratiquer le vol de loisir.

Chaque année il propose son célèbre meeting aérien, très connu et largement apprécié. Il offre aussi des vols de découverte aux personnes handicapées, enfants malades et attribue des bourses aux jeunes qui veulent apprendre à piloter. En partenariat avec les collèges du Sud Vienne, il propose l'enseignement du BIA (Brevet d'initiation aéronautique). Cette année, suite au confinement, des vols ont été proposés aux soignants du service de pédiatrie du CHU de Poitiers ainsi qu'à ceux des EHPAD de Couhé et de Chaunay.

Le club ULM (CUBYC) comprend une vingtaine de membres et un instructeur qui

pratiquent le vol en ULM pendulaire (chariot équipé d'une voile delta souple) et en paramoteur (le jeune Gaëtan membre de l'équipe de France participe à de nombreux championnats dans cette discipline).

Un appareil de type 3 axes (petit avion léger 2 places) équipé en accessibilité permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'apprentissage du pilotage.

Le club OPAL (vol en aile delta) rassemble quelques passionnés du vol libre. L'association dispose d'une aile bi-place pour la découverte de l'activité.

L'ASAB : association de sauvegarde des avions de brousse est aussi rattachée à la plateforme de Couhé-Brux.

L'entreprise COUHE ULM LOISIRS, basée sur ce site, propose des vols de découverte en autogyre.

Le site de COUHE BRUX est régulièrement fréquenté par les fédérations aéronautiques FFA et FFPLUM pour des rencontres sportives : entraînements et championnats.



A.S.A.B.

Association de Sauvegarde des Avions de Brousse

« A.S.A.B. » s'implique dans le maintien en état de vol du patrimoine aéronautique, en particulier d'appareils conçus pour opérer sur des pistes sommaires.

Trois machines historiques : un Broussard, une Alouette II et un Piper Cub, sont ainsi restaurés grâce à l'action de ses membres.

L'association, forte de 30 adhérents, participe aux événements aéronautiques en Poitou-Charentes et Limousin, dont les meetings aériens. En 2020, le Broussard était présent à la cérémonie de fermeture de la Base Aérienne de Tours.



Retrouvez-nous sur le site
www.avionsdebrousse.org





PLURISERVICES, association intermédiaire

17, place du Maréchal Leclerc – 86400 CIVRAY

☎ 05 49 87 41 45

Pluriservices est la solution simple et rapide qui vous libère du rôle d'employeur :

- nous recrutons pour vous du personnel compétent
- nous effectuons toutes les démarches administratives

• Vous êtes une **Collectivité, une Association, un Agriculteur, ou une Entreprise**

Pour les collectivités : Remplacement cantine, Agent d'entretien, Aide cantonnier, remplacement ATSEM...

Pour les associations : Agent d'entretien, divers travaux de bricolage...

Pour les agriculteurs : Aide sur l'exploitation, pansage, traite des animaux, attrapage des volailles...

• Vous êtes un **Particulier**

Pour les services à la personne :

- ~ Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation des repas, couture...
- ~ Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage...
- ~ Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)
- ~ Divers travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose placo, plomberie, électricité, montage de meubles...
- ~ Aide aux déménagements



Avantages : 50 % du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts ou vous donne droit à un crédit d'impôt pour les emplois de ménage, de jardinage et garde d'enfants de + de 3 ans.

Dans le cadre des emplois de ménage et de jardinage, nous acceptons les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles, les caisses de retraite...

Pour tous renseignements complémentaires et pour toute autre activité, n'hésitez pas à nous contacter. Site internet : www.pluriservices-civray.fr Mail : ai@pluriservices-civray.fr



Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat



> Le FC Valence en Poitou

L'US COUHE FOOTBALL est devenu, depuis juin 2019, le FC VALENCE EN POITOU suite à la fusion des 5 communes : Couhé, Payré, Chatillon, Ceaux en Couhé et Vaux en Couhé.

Ce club de foot communal, présent depuis de nombreuses et nombreuses années sur le Stade Raymond Chantecaille (le centenaire de ce club se profile à l'horizon...), compte deux équipes :

une équipe senior, qui évolue en D5, avec la volonté affichée d'accéder à une 4^{ème} division qui nous fait de l'œil, et une équipe féminine qui évolue en senior du Poitou à 8 (équipe féminine qui a vu le jour en 2002... les 20 ans approchent à grands pas).

Les rencontres ont lieu les samedis pour l'équipe féminine et les dimanches, pour les seniors, sur le terrain honneur du stade Raymond Chantecaille, Route de Civray - Couhé 86700 VALENCE EN POITOU.



Les entraînements pour les seniors ont lieu les mardis et jeudis sous la responsabilité de Monsieur Laury SARRAZIN.

Les entraînements Féminins ont lieu les jeudis (selon l'effectif, les jours peuvent être modulés) sous la responsabilité de Monsieur Léo COLLIN.

L'objectif principal de l'association est la pratique et la promotion du football, mais également la promotion du foot féminin sur le territoire. En effet, l'équipe féminine du FC VEP, créée en 2002 est la



seule équipe féminine de l'ex-canton de Couhé.

Lors de la dernière assemblée générale, le bureau du FC VEP a été renouvelé comme suit :

Co-Présidente :

GAVOIS Karine - Tél. 06 25 99 63 83

Co-Président :

COLLIN Léo - Tél. 06 75 34 30 53

N'hésitez pas à contacter ces deux numéros pour plus de renseignements.

Un Loto du FC Valence en Poitou est organisé durant le 1^{er} trimestre de chaque année, sauf contexte sanitaire particulier, malheureusement. Mais c'est un moment très attendu des amateurs de lotos.

Fort de l'engagement associatif des membres qui composent le bureau, le FC Valence en Poitou est bien implanté dans le territoire et garde bien en objectif deux événements très importants pour le club, la commune, le territoire et le foot en général :

les 20 ans de l'équipe féminine en 2022 et les 100 ans du club dans quelques années.

> Les Libellules

Association de gymnastique volontaire



Existante depuis de nombreuses années, l'association n'a cessé de se développer. Elle regroupait 49 adhérents la saison précédente. Elle propose deux séances par semaine à la salle des fêtes de la commune déléguée de VAUX, dispensées par deux animatrices diplômées :

- Julie LEPROVOST, tous les lundis de 19h à 20h pour une activité dynamique
- Isabelle ROUGET, tous les jeudis de 14h30 à 15h30 pour une activité plus douce.

En bref, du sport pour tous et pour tous les goûts puisque nos animatrices visent à faire travailler tous les participants à leur rythme dans le cadre du sport/santé. Au programme : fitness, renforcement musculaire, cardio, équilibre, relaxation, étirements ... pour une cotisation annuelle de 90€ pour les adultes, 55€ pour les mineurs et 12€ supplémentaires pour les adhérents assistant aux deux cours.

Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale.

Composition du bureau Les Libellules

Agnès MOINE - Présidente

Tél. 05 49 59 29 22

Éliane GRÉGOIRE - Trésorière

Tél. 05 49 59 11 08

Monique BROTHIER - Secrétaire

Tél. 05 49 50 75 04

Maryse BLANCHARD - Membre

Tél. 05 49 50 78 62

Jacqueline ROUSSEAU - Membre

Tél. 05 49 59 28 14

Geneviève NOIREAU - Membre

Tél. 05 49 59 22 67



> L'Ouvre-Boîtes



Aujourd'hui c'est :

Un Espace Coworking

Comme son nom l'indique, faire du « co-working » signifie avant tout « travailler ensemble ». Les espaces de coworking donnent accès à des équipements professionnels et des infrastructures de qualité : bureaux, wifi, salles de réunion, imprimante*, vidéoprojecteur*, etc. Tout cela pour un coût modique puisqu'il est partagé entre les coworkers. Les espaces de coworking peuvent prendre des formes très variées, celui de Couhé est fait de bureaux et de salles d'activités et/ou de réunions mis en location, le

tout agrémenté d'un espace de convivialité partagé.

Exemple de tarifs : Bureau 15€/jour ; Open space 7€/jour ; Atelier-salle 27m² - 5€/heure - salle 75m² - 15€/heure.

Nos offres sont modulables et dégressives. Ouvert aux coworkers 7 jours sur 7, 24h/24. Informations/Réervations 05.49.51.83.07 - 06.87.18.71.14

@ : ouvreboites86@gmail.com

*équipements à venir en attente de financements dans le cadre du programme Leader du Civraisien (fonds Européens)

Des ateliers

Couture, yoga, yoga du rire, sophrologie, art thérapie, mind mapping (apprendre à apprendre), cours d'Anglais et Français pour tous niveaux.

Un Repair-café

Un appareil qui prend poussière, une cafetière qui fonctionne moins bien, un micro onde qui ne chauffe plus, le lave-linge qui fait des siennes... L'Ouvre-Boîtes, vous propose à compter

de début février les premiers et second samedi du mois de 9h30 à 12h un « Repair Café », moments d'échange de savoir-faire pour entretenir, réparer ou recycler votre petit électroménager et ainsi donner une seconde vie aux appareils. Le principe est simple, ce n'est autre que de l'entraide. Ensemble, nous détectons la panne pour : soit dépanner à moindre coût, soit, si la panne est sérieuse, juger avec vous, de l'opportunité d'acheter la pièce pour réparer ou bien de remplacer l'appareil. En cas de remplacement, plutôt que de mettre l'appareil en déchetterie, vous pourrez en faire don à l'Ouvre-Boîtes pour que nous récupérions des pièces qui permettront de sauver à moindre coût d'autres appareils.

La démarche, tout en réduisant nos déchets, permettra de combattre l'obsolescence avec bon sens et de faire de substantielles économies.

Toutes les bonnes volontés de réparateurs apprentis ou confirmés sont plébiscitées pour partager ou acquérir des savoirs faire en la matière.

Pour tenir comptes des règles de sécurité sanitaires nous sommes actuellement contraints de réguler le nombre de personnes présentes en même temps dans notre local.

Vous avez un appareil en panne ou vous souhaitez rejoindre notre équipe de réparateurs bénévoles appelez le 05.49.51.83.07. Si répondeur, laissez-nous votre nom, prénom, adresse et vos coordonnées. Nous vous recontacterons pour organiser la prise en compte de votre demande dans les plus brefs délais

Un Espace Public Numérique

Grâce au soutien logistique de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, à compter du 15 février le local de l'Ouvre-Boîtes sera doté de 8 postes informatiques. Ces postes seront en libre accès du mardi au samedi matin de 9h

LES PROJETS DE L'OUVRE-BOITES

UN POTAGER PÉDAGOGIQUE BIO

Se convertir à un jardinage bio, mettre en oeuvre bon sens et bonnes pratiques, jardiner autrement et sans grand effort dans une approche collaborative avec la nature vous intéresse ? Pour venir faire avec nous ou nous demander de venir chez vous pour faire, contactez Daniel du potager pédagogique de l'Ouvre-Boîtes. De plus nous vous proposons de redécouvrir les bienfaits de quelques semences paysannes et de contribuer ainsi à les sauvegarder. S'allier au temps tout en respectant la nature est promesse de belles récoltes à moindre coût. N'est-ce pas la meilleure façon de satisfaire au devoir de retransmettre ce qui nous a été transmis ?

Contact : 05.49.51.83.07 du mardi au samedi entre 9h et 12h.

UN POINT DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX

Pour encourager les consommateurs à privilégier les circuits courts.

UNE BOUQUINERIE

Dépôt vente à petit prix de livres d'occasion récents.

à 12h - les mercredis et jeudis un médiateur numérique sera présent sur ces horaires. Son rôle est d'accompagner ceux qui le souhaitent dans la maîtrise des outils et services offerts par Internet.

Renseignements : Tél. 05.49.51.83.07 du mardi au samedi 9h/12h.

Des expos, concerts et autres petites formes de spectacles vivants Actuellement, salle Aliénor, expo-vente d'oeuvres du peintre Gençéen Pascal Audin et de bouquets de fleurs séchées créations de l'atelier Poitevin « Le Poteau Rose ».

L'Ouvre-Boîtes

ESPACE DE COWORKING

OUVERT 7j / 7
24h / 24

INFORMATIONS / RÉSERVATIONS
05 49 51 83 07 - 06 87 18 71 14
@ ouvreboites86@gmail.com
www.louvreboites.org
5 place de la Marne, Couhé
86700 Valence-en-Poitou

Association créée en 2017,
ce tiers-lieu propose
300m² de locaux
dans un bâtiment
entièrement rénové.

PRESTATIONS & SERVICES

Nos offres sont modulables et dégressives, n'hésitez pas à nous contacter !

LOCATION DE BUREAUX INDIVIDUELS « Formule Saumon »

4 bureaux de 17 m²

POUR QUI ? Salaré, indépendant, fonctionnaire, libéral, auto-entrepreneur, étudiant, porteur de projet...
POUR QUOI ? Un bureau de travail dédié, la réception d'un RDV... Accès aux espaces partagés et aux espaces de stockage !

LOCATION CLASSIQUE		LOCATION SPÉCIALE	
• Journée	15 €	• 1 jour / semaine pdt 1 an	720 €
• Semaine	70 €	• 2 jours / semaine pdt 1 an	1 400 €
• Mois	250 €	• 1 semaine / mois pdt 1 an	840 €
• Année	2 500 €	• D'autres combinaisons sont possibles !	

LOCATION DE GRANDES SALLES « Formule Sardine »

5 salles de 27m² à 75 m²

POUR QUI ? Toutes les sardines qui veulent sortir en Boîtes.
POUR QUOI ? Réunions, formation, coworking, afterwork, expositions, AG, séjour d'entreprise, réceptions, ateliers, expositions, animations...

COWORKING		ATELIERS		SALLE ALIÉNOR - 75 m ²	
Travail en open space		• 1 heure	5 €	• 1 heure	15 €
• Ticket Journée	7 €	• Demi-journée (4h)	15 €	• Demi-journée (4h)	40 €
• Carnet 10 tickets	65 €	• Journée	25 €	• Journée	70 €
• Carnet 20 tickets	120 €	(+25 € / jour supplémentaire)		(+70 € / jour supplémentaire)	

UNION EUROPÉENNE

Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

CA



**Notre commune est riche de savoir faire
et de produits de qualité,
profitez-en en étant acteur de votre territoire !**

**Vous pouvez retrouver leurs offres
et promotion sur notre page facebook
UCIAL Valence-en-Poitou**



> UCIAL

L'Union des Commerçants, Industriels, Artisans et Libéraux de Valence en Poitou est une association qui est présente sur le territoire depuis de nombreuses années. Elle œuvre pour soutenir le développement du tissu économique local en se faisant le lien entre les différentes entreprises et les institutions :

- Mairie
- Communauté de commune
- Chambre des Métiers
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre de l'Agriculture

mais aussi en faisant la promotion des produits, savoir-faire et services que vous pouvez trouver sur notre territoire.

La période que nous traversons est une rude épreuve pour l'ensemble de nos entreprises locales; épreuves économiques, avec de fortes pertes de chiffres d'affaire, mais aussi morales. C'est pourquoi, encore plus qu'à l'accoutumée, il est nécessaire de leur montrer notre soutien et leur importance dans la vie locale en consommant local.

Président : Thomas Raveau (Imprimerie Raveau)

Vice Président : Didier Bégat (Assurance SNCA)

Trésorier : Alexis Mamalet (Huissier)

Trésorier Adjoint : Christopher Cadier (Sécuritest)

Secrétaire : Angélique Carsouille (Renault)

Secrétaire Adjoint : Claude Bouteille (La Métalik)

> H.P.V.P.

Association Habitat Participatif de Valence en Poitou

L'objectif est de regrouper des personnes retraitées et/ou adultes handicapées autonomes souhaitant devenir propriétaires au sein d'un village d'habitat participatif, aux petits près de Valence de Couhé-derrière la place Pierre et Marie Curie.

Ce village sera composé de pavillons de plain-pied, dotés d'un espace extérieur privatif que chacun concevra en fonction de ses moyens, ses besoins et ses goûts. A ces parties privatives s'ajouteront, des espaces de vies partagés (salle d'animation, chambres d'amis, atelier, jardins...).

Dans les faits, ce lieu conçu à l'image d'un village Vacances - permanent- sera ce que les habitants en feront collectivement.

A ce stade du projet il est prévu que le village comprenne 10 pavillons réalisés par 10 foyers dont les 6 déjà membres de l'association et 10 pavillons, à vocation locative, réalisés par la commune.

Objectif fin de chantier été 2024.

Ce projet vous intéresse en tant que particulier souhaitant construire un pavillon? Pour être associé à la conception du projet dans son ensemble (organisation du parcellaire, voies de circulation, stationnements, équipements collectifs...), impliquez-vous dès maintenant, rejoignez l'association H.P.V.P.

Contact : Chantal et Bernard Gaborit coprésidents : 06.15.42.66.75 – 06.31.33.72.48



> Pic et Plume - Un service pour tous

L'association, ses bénévoles et ses 2 salariées, gèrent et animent 3 services en direction de la famille et de la petite enfance.

Elle est financée par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, la CAF de la Vienne, la MSA, et ponctuellement par d'autres subventions communales et la participation des adhérents. Depuis 2005, l'association mène des actions sur le territoire de l'ex Communauté de Communes de Couhé : Valence en Poitou (Couhé, Châtillon, Ceaux, Payré, Vaux), Anché, Brux, Chaunay, Romagne et Voulon. Elle continue d'agir désormais sur le territoire de la nouvelle Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, qui regroupe aujourd'hui les anciennes Communautés de Communes du Pays Gencéen, des Pays Civraisien en Charlois et de la Région de Couhé.

Un Relais Petite Enfance (ex RAM)

Cet espace pour les professionnels, futurs professionnels et les parents employeurs est un lieu neutre d'information, de professionnalisation, d'accompagnement, de soutien et d'échange. (Responsable : Sylvie Ferrand)

- Temps d'accueil collectif assistants maternels et/ou accueillant à domicile et les enfants qu'ils accueillent :

Mardi et vendredi de 9h à 10h15 et de 10h15 à 11h30

- Accueil administratif :

Mardi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h30 à 17h30, vendredi de 13h30 à 16h30

Un Lieu d'Accueil Enfant Parents

C'est un espace où les parents et leurs enfants (jusqu'à 6 ans) peuvent venir librement jouer, se rencontrer, se parler et vivre sereinement leur relation dans un cadre bienveillant où la confidentialité et le non-jugement sont garantis (accueillantes : Sylvie Ferrand, Michèle Siquoir).

- Temps d'accueil collectif :

Jeudi de 9h30 à 11h30

Une Ludothèque

Les bénévoles de l'association proposent un espace de jeu et de prêt pour les enfants et leurs parents (mise en place d'un service de réservation en ligne en cours)

Tous les samedis matin de 9h30 à 12h (sauf vacances scolaires) au pôle enfance

Pic et Plume vous propose également divers événements tout au long de l'année :

- Ateliers motricités, lecture (temps collectifs RAM et LAEP) ...
- Soirées à thème
- Braderies spéciales puériculture (2 par an)
- Des réunions d'information en collaboration avec le service de PMI du secteur
- Des moments conviviaux tels que fête de Noël et pique-nique du mois de juin...
- Des actions communes avec les autres services Petite Enfance Jeunesse du territoire

Vous pouvez à tout moment de l'année venir profiter de ces différents services et adhérer au projet de l'association (7€/an par famille et par professionnel + conditions particulières pour la ludothèque), les professionnelles et les bénévoles seront ravis de vous y accueillir.

Pendant cette période particulière de lutte contre la covid 19, nous vous accueillons dans le strict respect des mesures sanitaires réactualisées en temps réel (nb de personnes maximum requis, gel, masque, distanciation, aération régulière, désinfection systématique des jeux, matériels et locaux, traçage...)

L'actualisation des actions menées par ces 3 services est à retrouver sur la page Facebook de l'association ou via le site internet en cours de finalisation pour une mise en ligne courant janvier.

PIC & PLUME

8 avenue de Paris (Pôle enfance)

Couhé 86700 Valence en Poitou

Tél. 05 79 65 00 08

picetplume@free.fr

Page Facebook :

Picet Plume : RAM, LAEP, Ludothèque

> A.A.E.E.P. de Payré

Amicale des Anciens Elèves et Enseignants de Payré

Notre Amicale a pour but de réunir une fois par an, le dernier samedi du mois d'août, tous les anciens élèves des écoles de Payré et des Minières lors d'un banquet.

Pour être adhérent, il suffit de payer une cotisation de 4€ par an, ce qui donne droit au petit journal annuel de l'amicale dans lequel on trouve le bulletin d'inscription pour le banquet.

Vous êtes intéressés ?

Faites-vous connaître auprès
de la présidente : Rose-Ange LAVENAC
Tél. 06 73 49 89 26

Nous vous donnons rendez-vous
le samedi 28 août 2021.



> A.P.E de Payré

Association des Parents d'Élèves de Payré

L'A.P.E des îles de Payré est l'association de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de la commune déléguée de PAYRE.

Nous organisons le vide grenier de la fête de la pomme, le méchoui de fin d'année et diverses opérations.

Les bénéfices permettent de financer un spectacle de Noël, des cadeaux de Noël pour les enfants, des équipements pour les cours de récréation (table de ping-pong, vélos, karts, cabanes...), les sorties scolaires, les cours de judo, des livres

Toute personne peut profiter des diverses opérations que nous faisons (madeleines, chocolats de Noël et de Pâques, sapins de Noël, bulbes de fleurs, saucissons...) sans cotisation d'adhésion. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter :

ape.payre@gmail.com

06 60 99 28 78

Abonnez-vous à notre page facebook :
[ape îles Payré.](https://www.facebook.com/ape.iles.payre)

Association ADMR de Couhé

en action pour tous
depuis plus de 65 ans

Les services proposés par l'association

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

Accompagnement à domicile
Accompagnement hors domicile
Soins à domicile
Garde d'enfants à domicile
Soutien à la parentalité
Entretien du logement
Entretien du linge

Aide à domicile
Soins à domicile
Actions de prévention
de la perte d'autonomie
Transport accompagné
Téléassistance mobile
et domotique Filien ADMR

Pour plus de
renseignements nous vous
accueillons dans nos locaux

Lundi
De 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

Mardi
De 8h30 à 12h30

Mercredi
De 8h45 à 12h30

Jeudi et vendredi
De 8h30 à 12h30



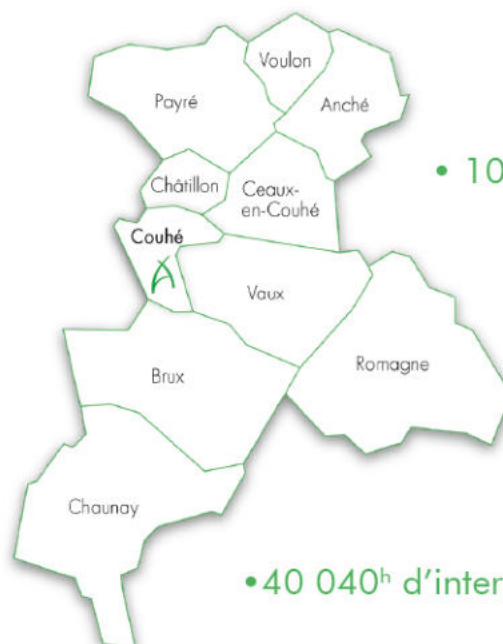
Association ADMR de Couhé

📍 8 Rue Hemmoor - 86700 COUHE
✉ info.assocouhe.fede86@admr.org
☎ 05 49 59 26 70



pour tous, toute la vie, partout

www.fede86.admr.org



• 10 bénévoles

• 296 clients

• 42 salariés

• 40 040^h d'interventions



> Entretien son jardin

Rappel des règles à respecter. L'entretien des espaces verts publics comme privés est obligatoire.

En tant que particulier, vous devez ainsi entretenir votre jardin. Celui-ci peut être source de conflits, notamment avec vos voisins. Dans le but de limiter les troubles de voisinage, la législation a mis en place des règles spécifiques applicables aux activités d'entretien des jardins privés. Vous trouverez ici un rappel de la réglementation en vigueur :

<https://www.eurojuris.fr/articles/obligation-dentretenir-son-jardin-et-pouvoir-de-police-du-maire-36755.htm>

L'obligation d'entretien

Un jardin non-entretenu peut causer du tort au voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. Vous devez donc veiller à entretenir un minimum votre propriété. Auquel cas, vous engagez votre responsabilité en cas de préjudice causé.

> Libre expression

L'année 2020 s'est achevée en laissant présent dans nos mémoires toutes les mauvaises surprises qu'elle nous a réservées.

Une pensée toute particulière pour nos commerces et activités entrepreneuriales locales qui ont été fortement impactés par la crise sanitaire ainsi que pour nos Associations qui ont dû cesser leurs activités.

Parions que 2021 soit marquée par la victoire sur le virus, permettant ainsi de retrouver la liberté d'aller et venir, de reprendre les relations humaines synonymes du réel bien vivre ensemble.

C'est fort de cet espoir et même si l'année est déjà bien commencée, que nous présentons à toutes les Picto-Valençaises et à tous les Picto-Valençois une Belle Année, qu'elle vous apporte bonheur, joie, santé et réussite dans les projets que vous entreprendrez.

Bientôt un an de mandat !

A six élus de l'opposition nous participons activement aux travaux des 13 commissions

créées en début de mandat ainsi qu'à une 14^e mise en place en septembre dernier, sur un projet d'habitat participatif.

Nos avis et nos idées sont entendus et parfois même pris en compte pendant les réunions du conseil municipal. Il faudrait aussi que les réunions de travail des commissions aient bien lieu, la crise sanitaire ne doit pas être un prétexte. Outre la première réunion qui a permis d'élire la présidente ou le président, ces commissions tardent en effet à prendre leur élan.

Au cours du premier semestre 2021, sera programmé lors d'une réunion de Conseil Municipal le débat d'orientations budgétaires 2021, qui nous permettra peut-être de mieux appréhender les axes stratégiques 2021 – 2026 et ainsi nous rassurer et répondre à notre impatience de voir émerger des projets structurants pour notre municipalité.



Valence en Poitou a été retenue pour le programme «PETITES VILLES DE DEMAIN»

«Petites villes de demain» vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes de moins de 20 000 habitants ayant des centres-bourgs les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.



Contact via le mail :

alternative.valence.en.poitou@gmail.com

Sybil PECRIAUX

Tel. 06 26 64 40 98

Jean-Claude BOSSEBOEUF

Tel. 06 08 61 18 77

Vos conseillers.

Formulaire de recueil de consentement pour communication des événements de la commune

*Merci de compléter le formulaire ci-dessous et de le déposer ou le retourner par courrier à votre
mairie déléguée.*

La commune de Valence-en-Poitou souhaite recueillir vos coordonnées et votre consentement afin de pouvoir vous communiquer, par le média de votre choix, les informations sur différents événements.

Les informations à caractère personnel recueillies par la commune de Valence-en-Poitou font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la diffusion par mail, téléphone ou courrier à la population des événements de la commune.

J'accepte que ces informations soient conservées le temps nécessaire à leur utilisation c'est à dire pour la durée de la mandature.

Les données marquées d'un astérisque sont obligatoires.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, je dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de celles-ci, ainsi que du droit de retirer mon consentement à tout moment en contactant la commune déléguée.

Nom * (M. Mme) : Date de naissance* :

Prénom * :

Nom * (M. Mme) : Date de naissance* :

Prénom * :

Je coche le mode par lequel je souhaite recevoir les informations et complète seulement les données nécessaires.

☐ Je souhaite recevoir les informations par courrier à l'adresse :

.....

☐ Je souhaite recevoir les informations par mail à l'adresse :

.....@.....

☐ Je souhaite recevoir les informations par SMS / téléphone, mon numéro de téléphone portable :

☐ Je souhaite recevoir les informations spécifiques aux enfants :

Année(s) de naissance :

☐ Je souhaite recevoir les informations spécifiques aux seniors :

Année(s) de naissance :

Date * :

Signature *



Questionnaire sur la mobilité

A remplir et à déposer dans votre mairie

Sur quelle commune déléguée résidez-vous ?

VOUS ÊTES :

Actif en emploi ou recherche d'emploi :

Retraités ? ☐ OUI ☐ NON

Si Oui, reportez-vous à la question 8

Un enfant (à remplir par l'enfant ou ses parents) *Si oui, reportez-vous à la question 11*

Merci de remplir un questionnaire par adulte, des exemplaires de ce questionnaire sont à disposition dans les mairies.

1/ A quelle distance se situe votre lieu de travail ? ☐ 0-10 km ☐ 10-20 km ☐ 20-30 km ☐ + de 30 km ☐ + de 100 km

2/ Quel est le code postal de votre lieu de travail ?

3/ Quel est votre moyen de déplacement vers votre travail ? ☐ Voiture ☐ Bus ☐ Train ☐ Vélo ☐ Moto ☐ à pied

4/ Combien de déplacements domicile/travail réalisez-vous par semaine ?

5/ Pratiquez-vous le covoiturage ? ☐ OUI ☐ NON Si non, souhaitez-vous le pratiquer ?

6/ Selon vous, Combien vous coûte vos déplacements domicile-travail chaque mois ?

7/ Quel est votre temps de trajet domicile-travail quotidien ?

8/ Vous des difficultés pour vous déplacer ? ☐ OUI ☐ NON Si Oui, pour quel type de déplacement :

☐ Faire ses courses ☐ Aller à un RDV de santé ☐ Aller à ses loisirs

☐ Pour des déplacements inférieurs à 20 Km

☐ Pour des déplacements supérieurs à 30 Km (A Poitiers) ?

10/ Pourquoi ne pouvez-vous pas vous déplacer ?

☐ Pas de permis ☐ Handicap ☐ Pas de véhicule ☐ Autre

11/ Comment vos enfants se rendent-ils à leur établissement scolaire (réponses multiples si plusieurs enfants)

☐ A pied ☐ En vélo ☐ A scooter ☐ En bus ☐ Je l'emmène en Voiture ☐ Je covoiture avec un autre parent

12/ Quel âge ont vos enfants ?

13/ Vos enfants vont-ils à des activités sportives ou culturelles ? ☐ OUI ☐ NON Combien de fois par semaine ?

Comment s'y rendent-ils ?

☐ A pied ☐ En vélo ☐ Je les emmène ☐ Je covoiture avec d'autres parents

14/ Les difficultés de déplacements limitent elles le nombre d'activités de vos enfants ? ☐ OUI ☐ NON

15/ Si vous êtes adolescent, quelles sont vos besoins de déplacements en autonomie ?

16/ Pour tous, vous n'avez pas de problématiques de déplacement mais vous souhaitez vous exprimer sur des moyens de déplacements.

Quels sont vos souhaits ?

Quels modes de déplacements utilisez-vous ?

17/ Questions sur les mobilités douces :

Faites-vous du vélo pour vos déplacements d'utilité ? ☐ OUI ☐ NON

Si non, pourquoi ?

Si oui, la voirie est-elle adaptée ?

Seriez-vous favorable au développement de pistes cyclables ? ☐ OUI ☐ NON

Accepteriez-vous de réduire une partie des voies communales pour privilégier le vélo ? ☐ OUI ☐ NON

Seriez-vous favorable au développement d'un système de location de vélos à assistance électrique pour des déplacements internes à Valence-en-Poitou ? ☐ OUI ☐ NON

Souhaitez-vous un développement des chemins pédestres (balisage, amélioration des voies ...) ? ☐ OUI ☐ NON

Pour quel usage : ☐ Balade ☐ Autres déplacements

18/ Le train :

Si un transport collectif était organisé pour se déplacer vers les gares d'Anché/Voulon – Vivonne, prendriez-vous plus le train ? ☐ OUI ☐ NON

Seriez-vous intéressé par l'organisation de covoiturage à destination des gares d'Anché ou Vivonne ? ☐ OUI ☐ NON



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS est réglementé



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



Brûlage des déchets verts :

DANS LA PLUPART DES CAS IL EST INTERDIT

Il ne peut être autorisé qu'à certaines périodes de l'année et sous certaines conditions, renseignez-vous auprès de votre mairie déléguée ou sur le site de la préfecture pour plus d'informations.

Le brûlage de végétaux peut présenter un danger par rapport à la circulation, au risque d'incendie, être source de nuisance pour votre entourage et est polluant : brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 9800 km parcourus par une voiture diesel récente (source ministère de l'environnement).

Dans la mesure du possible il vaut mieux privilégier le compostage ou le paillage.

Bien sûr il est formellement interdit de brûler tout autre déchet.



*Paysages givrés
de Valence en Poitou*



Février 2021



Vos représentants à la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

Vincent BÉGUIER

2^e Vice-Président :
Politiques contractuelles

- > Finances - Affaires juridiques
- > Développement économique
- > Environnement et numérique

Philippe BELLIN

13^e Vice-Président :
Eaux - Assainissement et Rivières

- > CIAS
- > Finances - Affaires juridiques

Gwenaëlle AUGRY

- > Culture et sports
- > Tourisme
- > Enfance - Jeunesse

Jean-Claude BOSSEBOEUF

- > Urbanisme - Habitat
- > Patrimoine bâti et naturel

Marie-Claude CHEMINET

- > Vie associative
- > Urbanisme - Habitat
- > Voirie

Jules GIRARDEAU

- > Tourisme
- > Voirie
- > Environnement et numérique

Laëtitia POUVREAU

- > Politiques contractuelles
- > Enfance - Jeunesse
- > Cohésion sociale - Santé et Mobilité